

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 18 août 2025

« L'absence de réponse du ministère à l'urgence de la lutte contre le décrochage scolaire à La Réunion : une inégalité qu'il faut dénoncer »

La Mission Locale Nord de La Réunion, par la voix de son président délégué, Jacques LOWINSKY, également président de la commission Ultramarine de l'Union Nationale Missions Locales, exprime sa déception face au refus du cabinet ministériel de recevoir la délégation de l'Association Régionale des Missions Locales de l'Océan Indien — uniquement par un conseiller — à l'occasion du déplacement de Mme Élisabeth Borne, Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, à La Réunion mardi 19 août 2025.

Ce refus, justifié par un programme ministériel « très contraint », reflète un manque de considération envers les préoccupations des ML aux sujets cruciaux du décrochage scolaire et de l'application à La Réunion du dispositif « promo 16-18 », dispositif expérimental pourtant reconduit sur le territoire hexagonal.

« Les Missions Locales de La Réunion ont sollicité cette audience pour exposer les difficultés structurelles que nous dénonçons depuis longtemps. La lutte contre le décrochage scolaire est un enjeu de société, une urgence collective. Trop de jeunes quittent l'école sans maîtriser la lecture, l'écriture, les mathématiques ou les compétences de base. »

Contexte et enjeux

- À La Réunion, 3 100 jeunes mineurs étaient déjà hors du système scolaire en 2020 — soit l'équivalent de trois lycées entiers — et 14 800 jeunes de 18 à 20 ans avaient quitté l'école peu après le lycée (source : INSEE).
- À 18 ans, seulement 70 % des jeunes réunionnais poursuivaient leurs études, contre 83 % en métropole ; à 20 ans, seuls 38 % des garçons étaient encore scolarisés (contre 51 % des filles).
- Entre 14 et 20 ans, 20 % des jeunes à La Réunion étaient non scolarisés en 2020, contre 14 % en métropole.
- Parmi les jeunes de 15 à 29 ans, 41 000 sont NEET (ni en emploi, ni en éducation ni en formation), dont 4 sur 10 sans aucun diplôme.

Inégalité territoriale inacceptable

Le dispositif « promo 16-18 », expérimenté avec succès sur notre territoire comme à Mayotte pour prévenir le décrochage et réinsérer les jeunes, n'a pas été reconduit à La Réunion ni dans les autres territoires ultramarins, contrairement à l'Hexagone, ce qui accentue une inégalité de traitement inadmissible. Alors même que notre région a démontré l'efficacité des dispositifs de prévention, nous ne pouvons tolérer cette absence de continuité.

Recommandations urgentes

- 1.** Reconduite immédiate du dispositif « promo 16-18 » à La Réunion et dans tous les territoires ultramarins, afin de garantir l'égalité des chances.
- 2.** Organisation d'une audience, même restreinte, avec un conseiller de la Ministre pour porter ces propositions concrètes et territorialisées.
- 3.** Renforcement des actions structurantes de proximité (PSAD, Missions Locales, Région, Éducation nationale, etc.) pour prévenir le décrochage, accompagner les jeunes et sécuriser leur insertion.

Pour conclure

La jeunesse ultramarine mérite un traitement équitable. L'expérimentation fructueuse localement ne peut être exclue d'un dispositif national efficace. Jacques LOWINSKY appelle à la responsabilité des pouvoirs publics : il est urgent d'agir, collectivement et sans délai.

Contacts presse

Mission Locale Nord – Président Jacques LOWINSKY

siege@missionlocalenord.re - 02 62 58 80 90